

VILLE DE  
NOTRE-DAME-DES  
**PRAIRIES**



APPEL DE DOSSIERS POUR  
**RÉSIDENCES ARTISTIQUES**

**D** CARREFOUR  
**A** CULTUREL

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies offre aux créatrices et créateurs de toutes disciplines l'opportunité de vivre une résidence de recherche et de création. Les artistes et/ou collectifs d'artistes sont invités à soumettre leur dossier pour la saison 2023-2024.

### La Ville de Notre-Dame-des-Prairies :

Laissez-vous surprendre par la qualité et la diversité des activités culturelles présentées à Notre-Dame-des-Prairies. La programmation qui se renouvelle au fil des saisons se veut accessible et audacieuse. Les nombreux rendez-vous mis sur pied par la Ville ou en collaboration avec d'autres acteurs de la scène artistique témoignent d'une réelle volonté de faire rayonner la culture sous toutes ses formes. Que ce soit lors des résidences d'artistes, les événements extérieurs ou les expositions d'arts, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies sait se démarquer à travers la province pour son support aux artistes et créateurs.

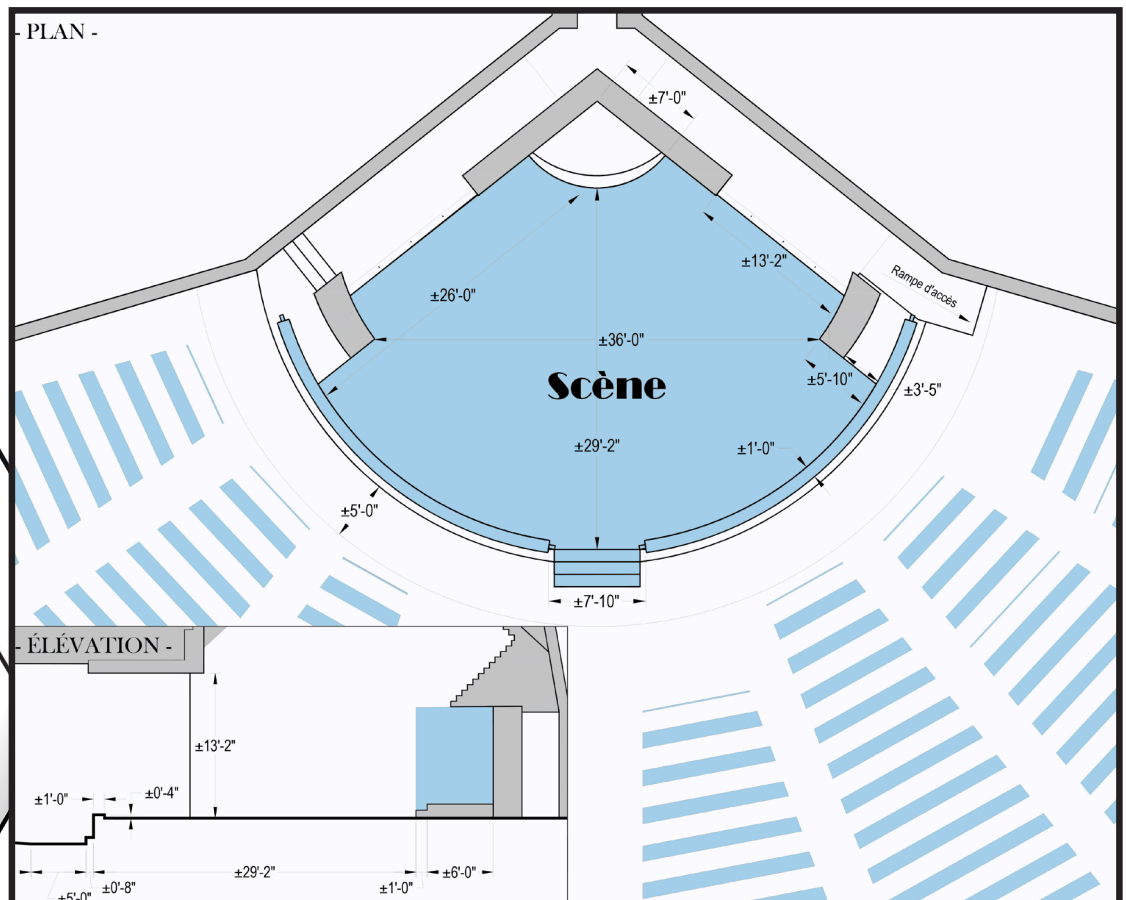
### Carrefour culturel de Notre-Dame-des-Prairies

Situé au 181, rue Curé-Rondeau à Notre-Dame-des-Prairies, le Carrefour culturel est une église qui a été désacralisée afin de la convertir en une salle de spectacle d'environ 350 places dotée d'une scène de 11 mètres par 8,8 m et de 4 m de hauteur incluant des équipements de sonorisation et d'éclairage de qualité. Les artistes ont accès à la scène 24h sur 24h.

### Hébergement :

Les artistes seront logés dans le presbytère, situé à quelques pas du Carrefour culturel. Il compte 6 chambres et peut accueillir jusqu'à 10 personnes. Toutes les commodités y sont incluses : une cuisine équipée, 2 salles de bain, une salle de réunion, la literie et internet wi-fi.

Les artistes en résidence doivent prendre en charge leurs frais de transport et de nourriture. La Ville de Notre-Dame-des-Prairies et la MRC Joliette compte plusieurs commerces, épicerie, restaurants, stations d'essence, quincailleries ainsi qu'un centre d'achats à quelques minutes en voiture du lieu de résidence. Plusieurs attraits touristiques et culturels sont aussi à proximité : [www.tourismejoliette.com](http://www.tourismejoliette.com)



## Conditions et avantages

- **La durée des résidences est habituellement de 5 jours (lundi au vendredi).** Il est possible, selon vos besoins et préférences, d'avoir une résidence de 2 semaines selon la disponibilité des lieux. Dans ce cas, veuillez noter que la scène ne sera pas disponible le dimanche matin pour les résidences de plus d'une semaine.
- **Sortie de résidences - prestation publique gratuite le jeudi soir suivie d'une séance de médiation culturelle (discussion avec le public).**

La forme et la durée de la prestation sont à définir selon le projet (lecture, extrait, ou autre)

- o **NB :** pour un spectacle ciblant les jeunes, il est possible d'offrir la prestation le vendredi matin en collaboration avec l'école primaire voisine ou des garderies, ou le samedi pour les familles.
- Accès à un système de sonorisation complet et des éclairages de base (éclairage général) incluant l'aide d'un technicien pour l'installation, l'opération lors de la prestation publique et le démontage.
- Les résidents sélectionnés seront accompagnés par le personnel du Carrefour culturel afin de bien prévoir les différents aspects du projet.
- La Ville de Notre-Dame-des-Prairies offre un support au niveau de la promotion et du montage technique.
- Certains règlements rattachés à l'utilisation des locaux et équipements feront l'objet d'une entente écrite au moment de la confirmation de la résidence.

NB : toutes les disciplines des arts de la scène et de la littérature sont admissibles. Le comité de sélection évaluera la qualité du projet et le potentiel de l'artiste à le réaliser tout en s'assurant d'une grande diversité de la programmation artistique offerte aux spectateurs.

## Documents à transmettre

Pour que votre candidature soit considérée, votre dossier devra inclure les documents suivants:

- o Lettre d'intention
- o Une description du projet incluant les collaborateurs (maximum 1 000 mots)
- o Préférences de dates de la résidence entre septembre 2023 et juin 2024.
- o Un curriculum vitae et/ou présentation de la compagnie
- o Quelques photos afin d'illustrer votre travail (minimum 300 DPI).  
L'une de ces photos servira à la promotion de votre représentation.

## Personnes ressources :

Veuillez nous contacter pour plus d'information, la liste des équipements disponibles et de l'aide afin de présenter votre projet.

### Mathieu Lagacé

Directeur développement culturel,  
loisirs et communications  
450 759-7741, poste 236  
mlagace@notredamedesprairies.com

### Mathieu Soucy

Agent de développement culturel  
(par intérim)  
450 759-7741, poste 235  
agent.culture@notredamedesprairies.com

**Veuillez envoyer votre dossier avant le 10 février 17h.** Il est de votre responsabilité de vous assurer de la transmission de votre dossier. Les dossiers incomplets peuvent n'être pas considérés lors de l'analyse des candidatures.

